

Les principes éthiques (2)

- Le droit à la protection de la vie privée n'est pas absolu.
 - Il est régi par l'intérêt de la société.
 - D'une part, on doit garantir au répondant la confidentialité absolue.
 - D'autre part, certaines lois, comme celle sur la protection de la jeunesse, obligent à dénoncer les situations où la vie ou le bien-être d'un enfant seraient menacés.
 - Ex: Qu'arrive-t-il si on fait une enquête auprès de pédophiles, de criminels ou sur la violence familiale et que l'interviewer se voit informé que la vie ou la santé de certaines personnes pourraient être menacées?
- Il est régi par les nécessités de la recherche
 - Le problème de la non contamination: consentement informé versus refus non-informé.
 - Quelles informations peut-on révéler sur le commanditaire du sondage, sur les objectifs de la recherche?
 - Réponse: Donner l'information suffisante mais pas toute l'information car, dans certains cas, informer précisément des buts de l'enquête risque de biaiser les réponses ou d'entraîner un taux de refus qui biaise les résultats.

7

Le questionnaire, un instrument de mesure

8

Le questionnaire, un instrument (1)

Assurer la fiabilité de son instrument

- Créer un instrument de mesure...
 - Valide: Chaque question ou ensemble de questions mesure ce qu'il est censé mesurer. La question doit être une mesure appropriée du concept que l'on veut mesurer.
 - Fidèle: Chaque question ou ensemble de questions mesure toujours la même chose. Idéalement, il faut être en mesure de penser que si je redemande la même question à la même personne dans un contexte similaire, elle donnera la même réponse.

9

